

La Maison de la Propreté · Support vierge

1. Comparer les propositions

Outil pédagogique non contractuel. Ni devis chiffré, ni rapport client, ni référence de chantier. À compléter avec vos pièces. Les engagements applicables restent ceux du contrat signé.

Reprendre les informations écrites dans chaque proposition. Si une ligne manque, poser la question avant de comparer les montants. Garder les exclusions visibles.

Site / périmètre : _____ Date : _____

Point à comparer	Proposition A	Proposition B	Proposition C
Zones et surfaces incluses			
Tâches et fréquences par zone			
Heures prévues par semaine			
Horaires et accès			
Produits, consommables et matériel inclus			
Encadrement, pointage et contrôle			
Conditions de remplacement			
Exclusions et opérations ponctuelles			
Montant mensuel HT / TVA / TTC indiqué			
Durée, préavis et révision de prix prévus			
Questions restant à poser			

La Maison de la Propreté · Support vierge

2. Préparer la discussion en AG

Outil pédagogique non contractuel. Ni devis chiffré, ni rapport client, ni référence de chantier. À compléter avec vos pièces. Les engagements applicables restent ceux du contrat signé.

Rassembler les pièces existantes et leur période. Laisser les points non documentés ouverts. Vérifier les règles de décision avec le syndic. Ce document n'est pas un modèle de résolution juridique.

Site / périmètre : _____ Date : _____

À préparer	Pièce / période / question à compléter
Périmètre actuel et budget	
Heures attendues et heures relevées sur la même période	
Dernier contrôle et observations documentées	
Évolution des tâches ou des fréquences envisagée	
Offres reçues sur un périmètre comparable	
Questions au syndic et décision à préparer	

Préparé le 15 octobre 2026 depuis les guides de comparaison des devis, de préparation d'AG et de changement de prestataire. Aucune donnée envoyée ou enregistrée par ce document.

La Maison de la Propreté · Support vierge

3. Préparer le changement et l'examen de la reprise

Outil pédagogique non contractuel. Ni devis chiffré, ni rapport client, ni référence de chantier. À compléter avec vos pièces. Les engagements applicables restent ceux du contrat signé.

Ce suivi ne détermine pas l'éligibilité des salariés à la reprise. Ne pas inscrire de données individuelles dans un document de consultation diffusé en AG. Les entreprises concernées examinent les conditions applicables.

Site / périmètre : _____ Date : _____

Étape à vérifier	Responsable / date / statut / pièce
Contrat actuel : échéance, préavis, forme de notification	
Examen des conditions conventionnelles de reprise par les entreprises concernées	
Documents nécessaires demandés et transmis par les canaux appropriés	
Visite, cahier des charges et devis écrit	
Accès, clés, badges et matériel préparés	
Date du dernier et du premier passage convenue	
État initial et modalités du premier contrôle convenus	

Préparé le 15 octobre 2026 depuis les guides de comparaison des devis, de préparation d'AG et de changement de prestataire. Aucune donnée envoyée ou enregistrée par ce document.